



## LE BILINGUISME À BERNE

# LE BILINGUISME CONCRET ET QUOTIDIEN DE L'INTENDANCE DES IMPÔTS

Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu demeure un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne. C'est le cas de l'Intendance des impôts du canton de Berne, récemment récompensé par le Forum du bilinguisme.



Christine Werlé  
rédactrice en cheffe

L'Intendance des impôts du canton de Berne a reçu fin avril le certificat « Engagement bilinguisme » de la part du Forum du bilinguisme. À travers le programme *Diversity2gether*, c'est en effet une impressionnante campagne de promotion du bilinguisme qui a été mise en place au sein de cette administration. Et force est de constater que ce ne sont pas des mots en l'air : on a tenu à nous répondre en français !

« Au sein de l'Intendance des impôts, nous voulons instaurer une culture ainsi qu'un climat dans lesquels l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs se sent à l'aise et puisse développer pleinement son potentiel, explique Dominik Rothenbühler, le responsable de la communication externe et des relations

publiques. Pour ce faire, nous devons accorder une attention particulière aux minorités. Le bilinguisme, en particulier, est une opportunité inestimable pour l'Intendance des impôts. Cette richesse culturelle symbolise l'ouverture, la tolérance, la diversité et une grande capacité d'adaptation, des valeurs qui profitent à l'ensemble du personnel. »

### S'exprimer dans sa langue maternelle

Parmi les actions phares du programme *Diversity2gether*, l'initiative *2getherbilingue* encourage un bilinguisme concret et quotidien. « Chez nous, la règle est depuis longtemps que la communication externe et interne se fasse en allemand et en français. Cela vaut tant pour notre site web que pour notre intranet, en passant par la newsletter Focus, nos comptes sur les médias sociaux et tous nos systèmes et outils professionnels. Mais l'initiative *2getherbilingue* va encore plus loin : elle stipule que tous les documents, même internes (comme les comptes rendus de réunion), soient traduits et que, lors de réunions ou d'événements, chacune et chacun s'exprime dans sa langue maternelle », détaille Cominik Rothenbühler.

Selon le porte-parole, les collaboratrices et collaborateurs n'ont toutefois pas peur de s'exprimer dans l'autre langue. « Cepenat, il peut arriver que la pratique montre ses limites lors des réunions : « Si je suis la seule personne à parler allemand, mon message n'aura-t-il pas davantage d'impact si je m'exprime en français ? » Toutefois, l'expérience a prouvé que, dès



lors qu'une réunion est dirigée en « mode bilingue », le principe selon lequel chacune et chacun s'exprime dans sa langue maternelle prévaut. »

### Développer les compétences linguistiques

Et ce n'est pas tout. Afin de développer les compétences linguistiques des collaboratrices et collaborateurs, des tandems linguistiques et une Table de midi en français ont été mis sur pied. « En outre, en collaboration avec les ressources humaines, nous explorons la possibilité de proposer des stages linguistiques internes. Nous réfléchissons actuellement à une mise en place d'autres formes d'apprentissage des langues. Celles-ci mettront en avant diverses ressources, telles que des émissions en allemand ou en français et des applications dédiées à l'apprentissage des langues sur la page intranet de *Diversity2gether* », complète Dominik Rothenbühler.

Un glossaire allemand-français et français-allemand centré sur la terminologie fiscale a par ailleurs été créé. Accessible depuis le site intranet de *Diversity2gether*, il permet aux collaboratrices et collaborateurs de retrouver rapidement un terme, même en pleine conversation téléphonique. Sur le site intranet, un accès direct à *DeepL Pro* est également disponible.

### Ce que dit la Charte du bilinguisme

Afin d'« encre » son engagement – si l'on peut dire –, l'Intendance des impôts du canton de Berne a élaboré une Charte du bilinguisme. « Cette charte expose nos principes directeurs, à savoir : nous nous exprimons dans nos langues officielles, le français et l'allemand ; nous vivons le bilinguisme au sein de notre administration ; nous communiquons aussi bien à l'interne qu'à l'externe dans nos langues officielles ; nous encourageons la diversité linguistique dans les groupes de travail et les projets ; nous osons aussi parler

dans l'autre langue ; dans le processus d'apprentissage, nous nous soutenons mutuellement ; nos différences culturelles sont notre atout », liste Dominik Rothenbühler.

Pour appuyer le propos, des affiches énonçant ces principes directeurs ont été disposées dans tous les espaces fréquentés par nos collaboratrices et collaborateurs : salles de réunion, cafétérias, coins café, etc.

Outre ces mesures, le bilinguisme a trouvé une identité visuelle au sein de l'Intendance des impôts du canton de Berne sous la forme d'un logo pour l'initiative *2getherbilingue* ainsi que sous la forme de la mascotte *Billie Lingue*.

### Une double certification

Cette campagne de sensibilisation au bilinguisme a été étendue aux quatre sites régionaux de l'Intendance des impôts du canton de Berne. Parmi ceux-ci, la Région Jura bernois – Seeland s'est particulièrement distinguée en recevant le « Label du bilinguisme ». Si les critères d'attribution de la certification « Engagement bilinguisme » se rapprochent de ceux du « Label du bilinguisme », ils restent toutefois moins exigeants, particulièrement en matière de diversité linguistique du personnel.

« Pour prétendre au « Label du bilinguisme », il est impératif que le personnel comprenne au moins 40% de personnes appartenant à la minorité linguistique. Au sein de l'Intendance des impôts du canton de Berne, seule la Région Jura bernois-Seeland parvient à satisfaire cette exigence », relève Dominik Rothenbühler. Cela devrait toutefois changer : outre le développement des compétences linguistiques de son personnel, l'objectif de l'Intendance des impôts du canton de Berne – qui compte actuellement 73 employé·e·s francophones sur un effectif total de 918 personnes – est d'augmenter

Date: 13.09.2023

**Courrier**  
de Berne  
*Le magazine des francophones*

Courrier de Berne  
3000 Berne  
031 931 99 31  
<https://www.arb-cdb.ch/courrier-de-be...>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Magazines spéc. et de loisir  
Tirage: 1'200  
Parution: 10x/année



Page: 7  
Surface: 65'192 mm<sup>2</sup>



Ordre: 3017997  
N° de thème: 172.004  
Référence: 89366645  
Coupure Page: 3/3

le contingent de collaboratrices et collaborateurs francophones.